



Je souhaite faire un don

en tant que particulier, au profit de l'association CHAMP-CONTRECHAMP

L'association CHAMP-CONTRECHAMP est reconnue d'intérêt général et peut délivrer un reçu fiscal.

66% de votre don peut être ainsi déduit de vos impôts (dans la limite de 20% de votre revenu imposable).

Exemple : si vous faites un don de 40€, votre dépense réelle est de 13,60€ car 26,40€ sont déduits de votre impôt.

Un reçu fiscal vous sera adressé pour la somme correspondant au don.

10€ 20€ 30€ 40€ 50€ 60€

Coût réel après réduction d'impôt : 3,40€ 6,80€ 10,20€ 13,60€ 17,00€ 20,40€

70€ 80€ 90€ 100€ 110€ 120€

Coût réel après réduction d'impôt : 23,80€ 27,20€ 30,60€ 34€ 37,40€ 40,80€

130€ 140€ 150€ 160€ 180€ 190€

Coût réel après réduction d'impôt : 44,20€ 47,60€ 51€ 54,40€ 61,20€ 64,60€



200€ (68€ : coût réel après réduction d'impôt)

A partir de 200€ de don, nous avons le plaisir de vous faire bénéficier :
d'un pass-festival nominatif de 10 séances



300€ (102€ : coût réel après réduction d'impôt)

A partir de 300€ de don, nous avons le plaisir de vous faire bénéficier :
d'un pass-festival nominatif illimité

autre montant ; je verse €

Chaque don, quel que soit son montant,
est un soutien à la réalisation du Festival !



association
champ-contrechamp

BULLETIN D'ADHÉSION 2021

adhésion du 2 mars 2021 au 1^{er} mars 2022

Nom Prénom

Adresse

Code postal Localité

Tél. Mail

Adhésion 20 € / non défiscalisable

MONTANT TOTAL

Chèque Remise d'espèces Virement

Signature

Fait à

Le

Conformément à l'article 27 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, les champs d'information que vous remplissez, nécessaires à l'enregistrement de votre adhésion, ne seront pas transmis à des tiers.

Merci de nous retourner ce bulletin signé, accompagné de votre règlement par chèque libellé à l'ordre de :

Association champ-contrechamp - DOC-cévennes

58, rue de la Croix / 30460 Lasalle

04 66 60 17 99 / festivaldelasalle@orange.fr / www.doc-cevennes.org